

Adoption du budget 2018

Pour la 4ème année consécutive, Montreuil n'augmente pas les impôts

Les élus du Conseil municipal de Montreuil ont adopté, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 mars, le budget de la ville pour l'année 2018 d'un montant global de 280,5 M€, dont 34,6 M€ de nouveaux investissements.

La construction de ce budget, le quatrième du mandat, s'effectue dans un contexte national toujours plus incertain. Après des années de baisse de dotations (- 28 M€ pour Montreuil) qui ont asséché les budgets des collectivités, l'État, par voie de contractualisation remet en cause la libre administration des communes et va contraindre l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2 % pour les villes de plus de 100 000 habitants, dont Montreuil.

Avec la chute drastique des ressources, préserver la qualité du service public à Montreuil sans avoir recours au levier fiscal a été un véritable défi.

Pour la 4ème année consécutive, il n'y aura cependant pas d'augmentation d'impôts à Montreuil.

Lors de la séance du Conseil municipal, **Patrice Bessac, Maire de Montreuil** a pu déclarer *« pour la première fois depuis le début du mandat, je suis en mesure d'annoncer que nous tiendrons nos engagements jusqu'au bout et que nous n'augmenterons pas les impôts d'ici la fin du mandat. C'est un engagement fort que nous prenons devant les Montreuillois mais qui nous obligera à continuer une gestion saine de nos dépenses telles que nous le faisons depuis 2015 »*.

En dépit des contraintes imposées à la collectivité, et grâce à une gestion efficiente, Montreuil a pu préserver l'ensemble des services publics et maintenir un haut niveau d'investissement dans les trois grandes priorités de la Municipalité : l'éducation, le cadre de vie et le sport.

Budget 2018 : Maintien d'un haut niveau de service public et des chantiers d'avenir

Les dépenses de fonctionnement représentent 206 M€ (dont 107,7 M€ pour le personnel). Les crédits d'investissements s'élèvent à 52,5 M€ (dont 34,6 M€ de nouveaux investissements).

La priorité reste donnée à l'Éducation avec 19,9 M€ de crédits d'équipements (financement des deux nouvelles écoles Marceau et Louis et Madeleine Odru qui ouvriront en septembre prochain) sans oublier la conduite des travaux de rénovation et d'extension d'écoles ou encore la mise à disposition d'outils pédagogiques.

15,7 M€ serviront aux espaces publics afin d'améliorer la qualité de vie des montreuillois : PRUS La Noue et PRUS Bel Air, aménagement des Murs à pêches, réalisation du mail Chanzy, aménagements des places de la République (630 000 €), des Ruffins (1,5 M€), de la Croix de Chavaux, de la rue Paul-Doumer et du square Virginia-Woolf, rénovation de la rue Marceau ainsi que de l'éclairage public sans oublier les réfections des chaussées et voiries.

Dans les domaines du Sport et de la Jeunesse, seront poursuivis les travaux sur le complexe Arthur-Ashe, la rénovation des vestiaires des stades Barran, Legros et Delbert, la réfection du gymnase Diderot, la réalisation d'une nouvelle aire de street workout, la rénovation du stade Romain-Rolland (300 000 €) et l'aménagement des locaux de la CPAM...

En matière de Culture, 600 000 € seront affectés à la rénovation du Théâtre des Roches et au début de la restauration de l'église Saint-Pierre / Saint Paul avec un financement de la DRAC. Sans oublier 1,3 M€ pour le budget participatif ou encore 36 000 € pour la rénovation des vitrines de la rue Dreyfus.

Par ailleurs, la solidarité et l'emploi, marqueurs de la ville, conduisent à renouveler le succès du Bus de l'emploi qui sillonnera tous les quartiers pendant 3 mois. Enfin, les subventions aux associations augmenteront légèrement (5,32 M€ contre 5,25 M€ en 2017) car leurs actions contribuent à la cohésion sociale et au vivre-ensemble dans les quartiers.

Un financement des collectivités qui reste incertain

Avec la baisse des dotations, Montreuil a été confrontée à la perte de 1,9 M€ en 2017, après des baisses de 3,7 M€ en 2015 et 3,6 M€ en 2016. Entre 2012 et 2017, Montreuil aura vu sa DGF annuelle diminuer de 11,2 M€, soit une perte cumulée de plus de 28 M€.

Des projets d'investissements et de rénovation ont dû être reportés. *« Ces baisses de dotations mettent en péril le service public de proximité alors que les besoins en éducation, santé, petite enfance, activités périscolaires, cadre de vie, équipements culturels et sportifs ne se réduisent pas »* souligne **Patrice Bessac, Maire de Montreuil** qui rappelle que *« ces services publics de proximité sont la seule richesse de ceux qui n'en ont pas »*.

Conformément à l'engagement pris par l'équipe municipale, les taux de fiscalité directe locale resteront donc en 2018, stables, inchangés, similaires à ceux des exercices budgétaires précédents :

- Taxe d'Habitation : 26,76 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 22,29 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 35,38 %

Respect des engagements, sincérité, refus d'un budget d'affichage : des choix rendus possibles par la poursuite de l'amélioration des résultats

Les choix présentés ci-dessus sont ceux d'une collectivité plaçant l'égalité et la justice sociale au cœur de son action. Ils sont rendus possibles par la poursuite de l'amélioration des résultats :

- Dépenses de fonctionnement **ajustées** à un service public de qualité (+ 1,3%)
- Gestion **assainie, modernisée**
- Situation financière **améliorée** : + 2,6 % de recettes en 2017
- Marges budgétaires **en progrès** : une épargne restaurée, c'est une capacité à financer les investissements nécessaires. 18,2 M€ d'épargne brute en 2017 contre 2,4 M€ en 2014.
- Dette **stabilisée, légèrement réduite, sans risque** : 19,3 M€ de dette remboursée. Encours de la dette à 213,8 M€ fin 2017 contre 217,1 M€ en 2016. La dépendance à l'emprunt s'est fortement réduite. En 2017, 24,2 M€ d'investissement ont été réalisés, financés par 16 M€ d'emprunts nouveaux. Le budget 2018 s'équilibre avec un recours à l'emprunt inscrit de 30 M€ (somme équivalente à 2017 où 16 M€ avaient été mobilisés), dont 10 M€ de report d'un emprunt contracté fin 2017 avec l'Agence France Locale et encore non mobilisé à ce jour et 20 M€ d'emprunts nouveaux.
- **Réalisation** d'équipements pour un montant de 24,2 M€ en 2017

Garantir des emplois publics de qualité

La garantie d'un service public de qualité passe par **l'amélioration des conditions de travail** des femmes et hommes qui le mettent en œuvre. En 2018 ce chantier se poursuit par :

- l'amélioration de l'organisation des missions de service public en confiant **aux femmes et aux hommes qui font vivre le service public** des missions plus en lien avec leur **cœur de métier, valorisantes** et qui **font sens** ;
- une action sociale de haut niveau en faveur des communaux : renforcement de la **couverture prévoyance, maintenant le salaire pour celles et ceux touchés par la maladie** ;
- la reconstruction d'une **relation partenariale** avec le Comité des Œuvres Sociales (COS) et **l'augmentation de la subvention** municipale qui lui est allouée, garantie d'un accès renforcé à la culture et aux loisirs pour tous ;
- l'accélération du **plan de titularisation** des agents précaires dans un volume inédit : déjà 162 titularisations depuis 2016 et une centaine de nouvelles titularisations en 2018 et autant en 2019 ;
- le renforcement de l'accompagnement dans les parcours professionnels par la formation afin de développer les compétences : formation des agents de catégorie C, formation qualifiante à destination des ATSEM, professionnalisation des agents par des formations diplômantes (apprentissage, BAFD, etc.).

Malgré les contraintes, le budget 2018 de la ville de Montreuil est un budget prévisionnel sincère, établi sur la consommation réelle des crédits de l'exercice 2017. Grâce à des efforts partagés, l'action de la Ville en faveur de l'éducation, du sport, des espaces publics, de l'emploi, de la culture, de la santé, de la jeunesse et du vivre-ensemble est préservée.

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr